



Chers parents,

En ce début d'année 2024, nous sommes ravis de constater que la plupart des enfants l'ont démarrée sereinement, et avec enthousiasme.

Cependant au premier trimestre, nous avons noté quelques comportements perturbateurs pendant la pause déjeuner. Certes, peu d'enfants indisciplinés mais néanmoins très gênants et souvent les mêmes.

Il est important de souligner que cette période de la journée joue un rôle prépondérant dans le développement social et émotionnel des enfants. Les interactions positives pendant cette pause méridienne contribuent non seulement à renforcer les liens entre les camarades, mais aussi à créer un environnement serein qui favorise une atmosphère d'apprentissage productive.

Afin d'assurer une pause déjeuner agréable pour tous, nous demandons aux enfants de respecter les règles établies (cf. Charte du bien vivre ensemble).

Cela inclut le respect des autres, la politesse, et le partage des espaces. Nous vous invitons également à discuter de ces attentes avec vos enfants et à les encourager à jouer un rôle actif dans le maintien d'un environnement harmonieux. Nous serons intransigeants envers les enfants irrespectueux. Le premier trimestre fut compliqué avec certains d'entre eux, plusieurs lettres d'avertissement furent envoyées, espérons qu'elles ne seront pas suivies. Nous vous remercions pour votre coopération.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou des préoccupations.

Bien cordialement, Carol Alonso, Adjointe au maire, Déléguée aux affaires scolaires

> Toute l'équipe du périscolaire vous souhaite À vous parents ainsi qu'à vos enfants, Une très belle année 2024. Que cette année soit synonyme de joie et de succès au sein de votre famille.



TARIF CANTINE

Depuis 2021, le coût du repas de la cantine scolaire a augmenté de 8,83%. La commune n'a pas pour autant répercuté cette hausse du tarif.

En décembre 2023, le conseil municipal a voté une augmentation du prix du repas de cantine de **4,10€ à 4,20€ à compter du 1**er janvier 2024.

Le reste sera à charge de la commune.

A savoir, la trésorerie de Rambouillet applique 10% sur les impayés, les prélèvements ont lieu tous les 15 du mois. Nous vous remercions d'être vigilants.

VOYAGE SCOLAIRE

Le conseil municipal a voté pour le versement d'une subvention de 100€ par enfant à l'occasion de la classe découverte des CM1/CM2 organisée par l'école qui se déroulera du 27 au 31 mai 2024 en Vendée. La subvention pour les 26 élèves sera versée directement à la coopérative scolaire, ce qui permettra d'amoindrir le prix du séjour pour les familles.

RECYCLAGE STYLOS

A l'initiative de notre secrétaire de mairie, Céline Schwarz, la commune et l'école recyclent les stylos usagés au profit d'une association de recherche sur les Neurofibromatoses. Cette association récolte des stylos usagés afin de les revendre à une société de recyclage. L'argent est reversé à l'association afin de financer la recherche sur les neurofibromatoses (maladies génétiques).

Sont acceptés:

Stylos à bille, stylos plume, feutres, porte-mines, effaceurs, marqueurs, stabilos, correcteurs

Ne sont pas acceptés:

Crayons, colles, gommes, ciseaux et règles.

- > Des boîtes attendent vos dons à l'école et en mairie.
- Merci à vous!
- Plus d'infos sur www.anrfrance.fr ou





CADEAUX

Tous les ans, la mairie octroie un budget à l'école pour l'achat des cadeaux de Noël.

Cette année, vos enfants ont reçu divers cadeaux : matériel de sport, jeux, puzzles et livres.

RETOUR EN IMAGES

Le repas de Noël s'est déroulé dans une bonne ambiance.

La tradition veut qu'on laisse les enfants quelques minutes crier leur joie avec le fameux « Atchik atchik atchik, aïe aïe aïe ». Moment adoré! La mairie se fait toujours un plaisir d'offrir un apéro (jus de pomme pétillant, soda et chips) et un chocolat de Noël aux enfants.





CENTRE DE LOISIRS

Nous vous remercions d'avoir répondu au sondage lancé au mois de décembre, sur vos attentes dans le cadre d'une ouverture d'un centre de loisirs.

Nombre de retours : 39 familles pour 50 enfants

FRÉQUENTATION POTENTIELLE	Nombre d'enfants
TOUS LES MERCREDIS	23
QUELQUES MERCREDIS OU OCCASIONNELLEMENT	13
VACANCES DE LA TOUSSAINT 1 semaine	20
VACANCES DE LA TOUSSAINT 2 semaines	9
VACANCES DE NOËL 1 semaine	20
VACANCES DE NOËL 2 semaines	2
VACANCES D'HIVER 1 semaine	27
VACANCES D'HIVER 2 semaines	4
VACANCES DE PÂQUES 1 semaine	26
VACANCES DE PÂQUES 2 semaines	2
PAS BESOIN CETTE ANNÉE	17



ENGAGEMENT

20 familles sont ok pour un paiement anticipé

6 familles sont ok pour un paiement anticipé sous certaines conditions

8 familles ne souhaitent pas de paiement anticipé

5 sans réponse

ACTUELLEMENT

22 enfants fréquentent un centre de loisirs

Au vu des résultats, nous ne pouvons envisager l'ouverture d'un centre sur Galluis, le nombre constant d'enfants qui seraient inscrits ne suffit pas à l'équilibre financier.

Cependant nous avons demandé à la CCCY de mutualiser les centres. Les membres de l'intercommunalité sont conscients de la demande croissante des parents et vont mener une réflexion sur ce sujet majeur.

Retrouvez les anciens numéros
De la Lettre aux parents sur le site de la mairie
https://galluis.fr/sub-menu-other/